

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 57

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

OBJET

Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes - soutien aux réseaux et organismes de référence oeuvrant sur la zone Euro-Méditerranéenne

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
22-47**

PRESENTATION

La zone euro-méditerranéenne, forte d'un héritage exceptionnel, se trouve aujourd'hui *confrontée aux défis de son développement économique et du rapprochement de ses deux rives.*

Pour répondre à ces deux enjeux majeurs, la politique des Relations Internationales se doit de :

- Contribuer au développement et à la transformation de l'économie
- Nourrir le dialogue citoyen et favoriser les projets de la société civile.

Pour construire « La Provence de demain », il faut travailler, innover, réfléchir et surtout jouer collectif. Il en va de même pour accompagner le développement de nos territoires en zone euro-méditerranéenne.

Ainsi, la Politique publique de Relations Internationales soutient l'activité d'organismes de référence et de têtes de réseaux européens et méditerranéens basés dans les Bouches-du-Rhône, participant du rayonnement et de la dynamique euro-méditerranéenne du territoire des Bouches-du-Rhône.

Ces acteurs de connaissances et de compétences constituent une ressource d'expertise, d'échanges d'informations et de dialogue sur des enjeux communs dans différents domaines tels que l'environnement, la santé, la culture, l'éducation et le numérique.

Ces sources d'analyse et d'expertises permettent d'initier et de mettre en œuvre des projets d'envergure, des actions de coopération multilatérale qui valorisent les savoir-faire et les forces de notre territoire.

Le Conseil départemental a donc choisi de soutenir des projets associatifs qui favorisent ces échanges dans la zone euro-méditerranéenne, notamment :

Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode (M.M.M.M.)- demande nouvelle-

Réseau euro-méditerranéen de mode vers 19 pays de la rive sud de la méditerranée dont le pôle central est Marseille. Cette association organise le concours Openmymed Prize 2017 qui s'inscrit dans le festival Openmymed organisé à Marseille. Ce concours a pour objectif de fédérer une nouvelle génération de créateurs de mode, révéler et attirer des talents. Ceci afin d'obtenir des retombées en terme de formation et d'emploi en Provence.

Urban Prod

L'association fondée en 1998 a sa zone d'intervention en région PACA, Europe de l'est et méditerranée. Elle bénéficie dans la conduite de ses actions d'une forte reconnaissance institutionnelle. Elle organise, à Marseille, un événement de 4 jours (dé)montrant la place des citoyens dans la Smart Economie (du 14 au 17 décembre 2017). En complément des événements traitant des questions de Très Haut Débit et de ceux traitant de l'entrepreneuriat numérique (FrenchTech), la Smart Citizen Week porte le troisième pilier du numérique : celui des usages. De plus, cet événement s'inscrit pleinement dans le cadre du projet européen EMP porté par Urban Prod et qui prévoit la rencontre de 5 pays sur les thématiques des médias, de la participation citoyenne et du numérique (France, Autriche, Italie, Royaume-Uni et Finlande).

ENONCE DES DEMANDES

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant le tableau annexé au rapport, les demandes de subvention de fonctionnement formulées par deux associations des Bouches du Rhône dans le cadre de la politique publique des Relations Internationales et des Affaires Européennes , soutien aux réseaux et organismes de référence.

Le montant total de l'affectation proposée est de 34 000 €

PROPOSITIONS

Sur proposition de Monsieur Le Délégué aux Relations Internationales et aux Affaires Européennes, et en cas de décision favorable , il conviendra de vous prononcer sur :

- L'attribution, au titre de 2017, dans le cadre du dispositif de soutien aux réseaux et organismes de référence œuvrant en Méditerranée, une subvention pour un montant total de 34 000 € à des associations des Bouches-du-Rhône, comme indiqué dans le tableau annexé au rapport,
- L'autorisation de la signature d'une convention conforme à la convention type pour toute subvention supérieure ou égale à 23 000 €
- La validation, pour toute subvention affectée à un projet spécifique, le versement unique pour les subventions d'un montant en deçà de 23 000 € et le principe d'un versement échelonné, en deux mandatements, pour les subventions d'un montant supérieur ou égal à 23 000 €
- La validation, pour toute subvention affectée au fonctionnement général d'une association, le principe d'un versement unique.

En cas de non réalisation totale ou partielle de l'action, le Département pourra notifier la demande de reversement de la subvention correspondante. Le reversement devra avoir été effectué deux mois après la notification. Un titre de recette sera alors émis.

Les dépenses seront imputées au chapitre 65 du budget départemental.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

